

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[Les correspondances de François Guizot : 1806-1874](#)[Collection](#)[164_Lettres de Louis Vitet : 1832-1867](#)[Item](#)[Val-Richer, le 14 mai 1861, François Guizot à Louis Vitet](#)

Val-Richer, le 14 mai 1861, François Guizot à Louis Vitet

Auteurs : Guizot, François (1787-1874)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

Les mots clés

[Académie \(candidature\)](#), [Académie \(élections\)](#), [Conversation](#), [France \(1852-1870, Second Empire\)](#), [Institut de France \(Paris\)](#), [Réseau académique](#)

Relations entre les lettres

Ce document n'a pas de relation indiquée avec un autre document du projet.□

Présentation

Date1861-05-14

GenreCorrespondance

Editeur de la ficheMarie Dupond & Association François Guizot, projet EMAN
(Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle)

Information générales

LangueFrançais

Cote52, AN : 163 MI 42 AP 164 bis Papiers Guizot Bobine Opérateur 26

Nature du documentCopie manuscrite

Supportcopie numérisée de microfilm

Etat général du documentBon

Localisation du documentArchives Nationales (Paris)

Citer cette page

Guizot, François (1787-1874), Val-Richer, le 14 mai 1861, François Guizot à Louis Vitet, 1861-05-14

Marie Dupond & Association François Guizot, projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle)

Consulté le 25/02/2026 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/Guizot-Lieven/items/show/7262>

Copier

Informations éditoriales

Destinataire Vitet, Louis, dit Ludovic (1802-1873)

Lieu de destination Paris (France)

Droits Marie Dupond & Association François Guizot, projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0.

Lieu de rédaction Val-Richer (France)

Notice créée par [Marie Dupond](#) Notice créée le 26/08/2024 Dernière modification le 08/10/2024

42

Val Richet Mardi 14 Mai 1861

Mon cher ami, nous causerons
demain soit chez Broglie ou chez Duchâtel.
ou chez moi, si vous voulez me voir plus tôt.
Je serai arrivé à 5 heures et demie. Mais puisque
vous désirez un mot tout de suite, voici ma première
impression et résolution. Je ne vois pour moi
compte, par le moindre inconvénient à l'idée, et
je n'ai pas la moindre incertitude: non-seule-
ment je n'y ferai aucune objection, directe ou
indirecte; mais j'y adhérerai nettement, simplement
sans phrases. Je n'en prendrai point l'initiative:
1° Parce que je ne veux pas proposer moi-même
l'abandon de la règle qu'avait adoptée l'Institut,
et que je persiste à trouver convenable: 2° Parce que
je ne veux pas abandonner l'avis Simon que
j'ai soutenu jusqu'ici et que je persiste à trouver
bien soutenable. Quant aux considérations du fond,
prises soit dans l'ouvrage de Chiers, soit dans la
situation générale, nous en parlerons. Je n'en
parlerai qu'entre nous, et je vous demande de me
montrer ceci qu'à un des Broglie et à Duchâtel

A demain donc et tout à vous

Léon Guizot